

INFOS

JANVIER 2021

NOYAREY.FR



BONNE ANNÉE NOYAREY

Chères Nucérétaines et chers Nucérétains,

Chaque jour, chaque mois, chaque année est ponctué par des événements parfois surprenants, souvent enrichissants et quelque fois tragiques. Mais que dire de l'année écoulée ! Nos repères les plus précieux ont volé en éclat, nous avons dû nous priver de l'affection de nos proches, tant de sacrifices et sans parler de cette inquiétude pour soi-même et pour les autres.

Qu'avons-nous appris ?

Nous sommes des être de liens, c'est dans nos gènes, notre ADN. Nous avons besoin des uns et des autres. Être ensemble est notre plus grande force et pourtant qu'avons-nous vu ? des rues vides, plus de visages, plus de sourires...

2021 arrive enfin avec l'espoir de reprendre le cours de nos vies, retrouver cette légèreté dont nous n'avions même pas conscience il y a peu.

Sans surprise, nous savons bien qu'il faudra encore du temps pour que se dissipe cette peur, mais j'aimerais vous dire de tout cœur que nous y arriverons, ensemble.

Dans l'intérêt de tous, et pour notre village, nous continuerons nos projets.

Nous nous adapterons, nous créerons et nous innoverons !

Que 2021 soit pour chacun d'entre nous, une belle année...

et entre nous soit dit, on ne pourra que faire mieux que 2020, non ?



Nelly JANIN QUERCIA

Maire de Noyarey

n.janinquercia@noyarey.fr

Toute l'équipe municipale de NOYAREY
est mobilisée pour vous bâtir une année 2021,
la meilleure qui soit !



Meilleurs voeux à toutes et tous !

Un duo nucérétain sur les plateformes de streaming.

Emma Grondeau et Mathieu Audouard ont 17 ans. Passionnés de chant et de musique depuis leur plus jeune âge, ces anciens élèves du Conservatoire de Sassenage viennent d'enregistrer "Désir" une chanson disponible sur toutes les plateformes de musique en ligne. L'écriture des textes, le mixage des voix ont été réalisés en collaboration.

*"Désir de N2AM et Emmaa" : un morceau tout en douceur à découvrir sur
Deezer, Youtube, Spotify, Amazon Prime, Apple music...
Déjà plus de 3000 écoutes depuis le 13 novembre !*



PREMIÈRES ACTIONS



Cela fait six mois que nous sommes en fonction, l'occasion de faire le point sur ce qui se voit et ce qui ne se voit pas...

Dans une mairie, un changement d'équipe municipale, c'est un bouleversement d'organisation. Ainsi, nous avons vu des agents partir et d'autres revenir. La réorganisation des services est faite, un organigramme sera mis en ligne dans les prochains jours. Chaque élu a pris sa place et ses fonctions.

Rapidement nous avons réalisé des **travaux** qui étaient en attente depuis plusieurs années, réparer les fuites du toit de la mairie, adapter l'entrée du cimetière aux Personnes à Mobilité Réduite, du nettoyage, le marquage au sol des places de stationnements, de multiples travaux de réparations dans les écoles... mais aussi la rénovation de l'église qui a débuté il y a quelques semaines.

En septembre, nous avons organisé les **réunions publiques** de présentation des projets d'urbanisme, réunions qui n'avaient pas pu avoir lieu du fait du confinement.

Nous souhaitons un **état des lieux neutre**. Les audits des bâtiments et l'audit financier sont maintenant terminés. Nous travaillons actuellement sur l'édition d'un document qui sera distribué dans les prochaines semaines. Vous pourrez vous rendre compte par vous même, qu'un gros effort financier devra être fait pour remettre l'ensemble des bâtiments aux normes.

L'**audit financier** quant à lui, nous montre une absence d'investissement qui permet un équilibre sur le papier, mais ne prend pas en compte l'importance des sommes dues à l'EPFL (Établissement Public Foncier Local), à savoir **2.500.000 €**.

Depuis notre installation, nous travaillons aussi à l'amélioration et au développement du **cabinet médical**, des travaux d'isolation phonique devront être réalisés, au premier semestre 2021. Nous avons aussi pu accueillir un autre kinésithérapeute, nous lui souhaitons la bienvenue.

Au sujet de la salle des fêtes de **Poly'sons**, prenant nos fonctions nous avons découvert qu'une expertise judiciaire était en cours, du fait d'un problème de toiture depuis sa construction. L'affaire se poursuit. Cependant nous avons eu la confirmation qu'il n'y a pas de danger d'effondrement et donc bonne nouvelle, nous pouvons lever l'arrêté du précédent maire qui interdisait l'utilisation de la salle par temps de fortes pluies ou de neige.

Trois points de notre programme sont déjà réalisés concernant **les écoles**. La part d'agriculture raisonnée a été augmentée, le matériel numérique de l'école a été complété et l'équipe en charge du périscolaire est sensibilisée à l'éducation bienveillante. Une intervenante travaille déjà avec les enfants autour de l'empathie et la bienveillance des uns pour les autres.

Concernant **la crèche**, l'équipe précédente avait travaillé sur le projet de construction d'un bâtiment entre l'école maternelle et le lotissement les Bauches. Le coût global de l'opération s'élevait à 1,45 million d'euros, et subventions enlevées, restait à la charge de la commune **450 000 euros, à régler entre 2022 et 2023**, sans compter les coûts annuels de fonctionnement. Dans un premier temps nous avons poursuivi les études en cours, mais au fil du temps la réalité comptable a mis à jour l'impossibilité pour notre commune d'investir une telle somme d'argent. De plus la question du stationnement et donc des problèmes de circulations qui en découlent n'avaient pas été pris en compte. Cependant, le besoin d'un lieu d'accueil pour la petite enfance est une évidence. Nous avons donc décidé d'étudier une autre piste plus économique : transformer un bâtiment de la commune, à savoir l'ancienne école St Jean. Actuellement peu utilisée, valoriser cette bâtisse permettra que raisonne de nouveau le rire des enfants en ses murs. Ce projet est à la phase d'étude de faisabilité, mais si cela fonctionne, tout pourrait aller très vite et en toute transparence !

De nombreux contrôle vitesse et de nombreux PV ont été réalisés et cela va continuer. Vous serez prochainement sollicités pour faire le bilan de la circulation et travailler les points d'amélioration.

L'équipe en charge des **associations et de l'animation du village** a vu comme vous, le renoncement à de très beaux projets. Restons optimistes, ce n'est que partie remise ! Nous avons au moins pu profiter des spectacles des 10 jours de la culture en octobre. J'en profite pour dire tout mon soutien aux associations, si certains en doutaient, la situation actuelle nous montre à quel point les associations sont indispensables et à quel point elles nous manquent.

De façon pratique, nous avons développé les **permanences juridiques**, et pour vous aider dans vos démarches administratives, un écrivain public intervient à votre demande sur rendez-vous.

Les conditions sanitaires ne nous ont pas encore permis de mettre en place le **Conseil des Sages, le Conseil des Aînés et les Conseil Municipal des Jeunes**. De nombreuses pré-inscriptions ont été reçues. D'ici à fin janvier, nous organiserons des réunions de présentation et d'inscription. Je vous rappelle que ces groupes font partie intégrante de notre fonctionnement participatif.

Un dernier mot sur les deux immeubles prévus sur le **square Charles Ferrere**. Les travaux de démolition ont commencé. Reprenant l'intégralité du dossier, nous avons mis en évidence un certain nombre de points que la justice devra trancher. Si le permis de construire ne peut être modifié, du fait des délais réglementaires, nous espérons pouvoir revoir le prix de vente du terrain, pour rappel, vendu 120.000 € les 2903 m².

Merci encore de la confiance que vous nous avez confié, et soyez sûrs que nous faisons tout pour être à la hauteur des ambitions de notre belle ville !

LE BOIS DE GÉLINOT



Dans le cadre du chantier d'aménagement de l'A480 par AREA, des démarches de compensation des impacts écologiques sont engagées, ainsi que des mesures d'accompagnement environnementales. C'est dans ce cadre que des travaux forestiers ont eu lieu dans le bois du Gélinot, en partenariat entre la commune et la société concessionnaire de l'autoroute A480.

La société Biotec, spécialisée dans la maîtrise d'œuvre de travaux écologiques a été mandatée par AREA pour mettre en place et suivre ces travaux forestiers. Deux équipes au sein du boisement sont intervenues ainsi simultanément cet automne pour réduire la place prise par ce Robinier faux acacia.



Un peu d'histoire

Le ruisseau du Gélinot, anciennement bras secondaire de l'Isère, traverse l'un des derniers boisements, à l'origine alluvial, de l'agglomération grenobloise.

Suite aux travaux de dragage de l'Isère (1950- 1980), puis aux travaux du barrage de Saint-Égrève (1990), le ruisseau du Gélinot n'est plus alimenté par l'Isère, ni par sa nappe alluviale.

Déconnecté hydrauliquement et n'étant donc plus soumis à la dynamique fluviale de l'Isère, le bois du Gélinot a ainsi évolué progressivement vers des boisements accueillant de plus en plus d'essences qui ne sont pas typiques des forêts alluviales et pouvant être invasives comme le Robinier faux acacia, et réduisant d'autant la biodiversité du secteur.





La première équipe était ciblée sur des travaux forestiers mécanisés. La seconde a mené son action dans les secteurs les moins accessibles du boisement et a réalisé des travaux plus fins d'abattage, de débardage et de dessouchage avec trois chevaux : deux Franc-comtois (Tendresse et Denver) et un Trait du Nord (Aramis).

Le débardage au cheval est une technique de sylviculture qui consiste à transporter des arbres abattus de leur lieu de coupe vers une zone de dépôt à l'aide d'un cheval. Plus respectueux des sols et moins gourmand en carburants, le débardage à cheval se retrouve aujourd'hui en phase avec les préoccupations écologiques.

Les souches demeurantes seront dévitalisées au printemps prochain au moyen d'un procédé biologique naturel innovant par inoculation d'une solution aqueuse maintenue au moyen de manchons qui demeureront quelques mois jusqu'à dévitalisation complète. Les petites branches, grumes et souches restantes ont été laissées en place pour la confection de petits hibernaculums/refuges à petite faune, insectes.

L'étape suivante sera la mise en place de plantations à partir de jeunes plans prélevés directement dans le boisement. Des espèces locales comme l'Orme, le Chêne et le Frêne seront utilisées.

Ces travaux ont aussi vocation d'expérimentation. Il est donc impératif pour leur bonne réussite de même que pour la sécurité des promeneurs, que les parcelles ayant fait office d'intervention ne soit pas fréquentées, que les souches ne soient pas recoupées, que les bois ne soient pas emportés.



Temps périscolaire : Appel aux bénévoles !

Le service périscolaire est destiné aux familles qui ont besoin d'une prise en charge de leur(s) enfant(s) avant, après la journée d'école et pendant la pause de midi (ou de restauration). Les instants périscolaires, moments de transition entre la famille et l'école, sont aussi des moments où l'enfant continue de se construire aux travers une multitude d'activités. Les repas du midi sont centraux car outre la dimension nutrition ce sont des moments de convivialité, d'activité, de découverte et d'apprentissage riches.

Pour enrichir ces expériences, et offrir plus de souplesse à l'organisation de ces services, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles.

Ainsi aux côtés des professionnels de l'accueil des enfants, peuvent intervenir des parents, des retraités, toute personne désireuse de transmettre des valeurs, des savoir-faire, des connaissances. L'intervention de parents est particulièrement intéressante ; elle est source de valorisation tant pour les adultes que pour les enfants, de participation concrète à la vie de l'école, de solidarité intergénérationnelle, bref de réalisation !

Si vous êtes intéressés pour animer ponctuellement des activités périscolaires auprès des enfants, vous pouvez contacter les élus concernés ou l'accueil de la mairie.



Sandrine CURTET
adjointe déléguée à la jeunesse et aux écoles
s.curtet@noyarey.fr

Stéphane COUDERT
conseiller délégué à la petite enfance
s.coudert@noyarey.fr

L'ÉGLISE SAINT-PAUL



Jeudi 26 novembre après-midi s'est tenue la réunion officielle de lancement du diagnostic patrimonial de l'église. L'occasion pour les acteurs présents d'échanger sur les attentes de la mairie et les missions de chacun.

Malgré un brouillard épais dans la matinée, la réunion a pu avoir lieu sur le site de l'église : l'équipe qui a remporté le marché public était présente pour présenter le rôle de chaque membre. Le coordinateur global, le cabinet d'architecte Osmia représenté par sa cogérante, tient les rênes de l'ensemble de la mission et sera le maître d'œuvre de la restauration à venir. Une historienne archéologue (cabinet AKHESENS) pour la partie patrimoniale du bâtiment (tant au travers des archives que de la structure de l'édifice) nous aidera à comprendre l'histoire de l'édifice ; les paysagistes d'ADP Dubois doivent quant à eux travailler sur

l'extérieur de l'église : le rôle du parvis, le jardin de la cure... en questionnant leurs usages, ainsi que leur aspect esthétique bien sûr. Absents ce jeudi pour la réunion, un économiste du bâtiment travaillera sur la faisabilité de la rénovation par tranches dans le temps et un bureau d'études sur la structure et les fondations.

Face à cette équipe, les élus et les services de la mairie étaient accompagnés de plusieurs organismes qui suivent ce projet de rénovation de l'église : le Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de l'Isère a ainsi travaillé au côté de la mairie depuis le début du projet (nous les remercions !), le Département de l'Isère était également présent, en tant que co-financeur du projet et soutien technique de celui-ci. Enfin, l'État, par l'intermédiaire de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de l'Isère, n'a pas

pu être présent mais soutient aussi notre projet, tant financièrement que par de très utiles préconisations patrimoniales.

Respectant bien sûr les mesures barrières, la visite de l'église et de ses alentours, ainsi que les nombreux échanges ont permis de revenir sur les attendus de cette mission : aspects financiers, étude structurelle, délais nécessaires pour le diagnostic puis les travaux...

L'équipe d'architecte rendra ainsi un premier rapport à la fin décembre avec les premières conclusions, suivies d'un projet de rénovation de l'église sur plusieurs années, qui devrait être connu à la mi-janvier 2021. Ces rapports seront rendus publics, la feuille de route discutée avec l'ensemble des Nucérétains, mais d'ores et déjà les élus ont rappelé la nécessité de rouvrir l'édifice au plus vite.

Expression libre des membres de la minorité

Cher(es) Nucérétains(es)

Nous profitons de cette lettre d'information municipale pour vous donner quelques informations sur certains sujets/projets qui nous semblent importants pour le village.

Le projet Centre village : l'équipe de la majorité n'a pas encore officialisé l'abandon du projet, mais fait tout son possible pour qu'il soit pour le moins ralenti, voire abandonné ; une action en justice est en cours concernant le prix de vente du terrain au promoteur (rappel : le prix de vente a été fixé à la suite d'une évaluation de France Domaine). Nous nous inquiétons du devenir des commerçants qui avaient souhaité investir dans ce projet pour développer leur activité mais aussi pour permettre la mise aux normes de

leur point de vente... il serait vraiment dommage pour le village de perdre notre pharmacie ou notre épicerie !

Le projet Crèche : c'est confirmé, le projet est abandonné ... jugé trop coûteux (rappel : 80% du projet était financé par des subventions demandées par l'équipe municipale précédente). La minorité municipale a été associée à l'élaboration du projet notamment pour le choix du maître d'œuvre, en revanche l'abandon du projet n'a fait l'objet d'aucun débat au sein de l'équipe municipale ; c'est d'autant plus regrettable que ce projet était partagé par une grande partie de la majorité et la totalité de la minorité ; une occasion ratée d'appliquer la démocratie participative avec tous les élus !

Audit des bâtiments : l'audit de tous les bâtiments communaux a été rendu ; pas de mauvaise surprise ... comme attendu, le gymnase a besoin d'un rafraîchissement mais la structure est en très bon état.

Audit Financiers : l'audit portait sur la période 2008 – 2019 et la conclusion de l'auditeur est sans appel : « La situation de la commune de Noyarey est globalement saine et est particulièrement stable sur la période »

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bénédicte, Aldo, Christian

Autorisations de Droits des Sols & État civil



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

038-281-20-20003
AB Services pour Michèle LAPALUS
385 rue Léon Porte
Panneaux solaires
Accordé le 17/03/20

038-281-20-20004
Christian PAILHES
17 chemin Blanchard
Remplacement charpente et couverture suite détérioration importante
Accordé le 17/03/20

038-281-20-20005
SCI ECE représentée par Eric Thomine
24 route du Ruisset
Réfection couverture
Accordé le 17/03/20

038-281-20-20006
Yoann GOURIOU
134 chemin du Diday
Construction d'une clôture avec grillage de séparation dessus
Accordé le 17/03/20

038-281-20-20007
Guy TOMMY-MARTIN
49 rue du Pailler
Démolition et reconstruction d'une terrasse
Accordé le 17/03/20

038-281-20-20008
Catherine PAILHES
39 chemin Blanchard
Agrandissement d'un abri existant
Accordé le 23/03/20

038-281-20-20009
Killian FLOCH
162 rue du Pailler
Modification de la façade Sud (création de deux fenêtres)
Accordé le 23/03/20

038-281-20-20010
Killian FLOCH
162 rue du Pailler
Modification de toiture
Accordé le 02/04/20

038-281-20-20011
Zhongyang LI
52 rue de la Fontaine du Merle
Modification de façade
Accordé le 16/04/20

038-281-20-20012
Dominique CHAZOT
173 rue de la Fontaine du Merle
Pergola
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20013
Yoann GOURIOU
134 chemin du Diday
Clôture
Accordé le 12/06/20

038-281-20-20014
Thomas ROSSI
425 chemin des Bauches
Pergola
Accordé le 12/06/20

038-281-20-20015
Eddy QUERCIA
1180 route de la Vanne
Clôture
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20016
Michel MANGANO
668 avenue Saint Jean
Clôture
Accordé le 30/06/20
038-281-20-20017
Steffen MICHON
366 chemin du Diday
Division parcellaire
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20018
Jean-François BOUTEILLE
5765 route d'Ezy
Division parcellaire
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20019
Thomas SCHIAVONE
2 les Hauts du Ruisset
Rénovation et extension d'une dépendance et réalisation d'un cabanon de jardin
Accordé le 21/07/20

038-281-20-20020
Rose Marie MARZUK
185 chemin de l'Île Dalmas
Clôture
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20021
Marcio SALGADO
188 rue du Maupas
Abri de voiture et abri de jardin ouvert de 78m²
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20022
Jean-François LECOMTE
211 rue de la Fontaine du Merle
Clôture
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20023
Lauriane BARTHELEMY
313 rue Léon Porte
Changement de destination, pour 65m²
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20024
Adrien MICHEL
132 chemin Blanchard
Clôture
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20025
Sébastien CUTAJAR
429 chemin des Bauches
Modification de l'aspect extérieur d'une terrasse
Accordé le 30/06/20

038-281-20-20026
Sandrine CURTET
439 chemin des Bauches
pergola
Accordé le 22/07/20

038-281-20-20027
Jordan PECH
183 rue Léon Porte
pergola
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20028
Joanna POISSONNIER
191 rue abbé Cuchet
volets roulants gris anthracites
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20029
Paul ACHARD-PICARD
1019 route de la Vanne
pose de deux fenêtres de toit
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20030
Alexandre RODRIGUES

114 Chemin de Praparis
Modification d'une terrasse
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20031
Damien SESTIER
449 chemin des Bauches
Pergola
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20032
EDF ENR
60 rue du 19 mars 1962
Panneaux solaires
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20033
PHOTEN
41 Impasse des Glairons
Panneaux solaires
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20034
Mickaël MASCIARE
98 rue François Jorquera
Piscine
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20035
Romain BOURREAU
17 rue du 19 mars 1962
Piscine
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20036
Romain BOURREAU
17 rue du 19 mars 1962
Pose de panneaux solaires
sur le toit exposé Sud
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20037
Jean-Paul CHAPELLE
426 ru du Maupas
Changement des volets battants par roulants
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20038
Yves GOARANT
4825 route d'Ezy
ravalement de façade
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20039
Adrien MICHEL
132 chemin Blanchard
Création d'un portail avec grillage + murette de la limite avec le Chemin Blanchard
Accordé le 02/10/20

038-281-20-20040
Lauriane BARTHELEMY
313 rue Léon Porte
Création d'ouvertures
Accordé le 02/10/20

038-281-20-20041
Franck LAFRANCESCHINA
134 route de la Vanne
Clôture
Remplacement haies côté route de la Vanne par haie en panneaux composites sur 17 ml. Teinte marron assortie aux volets
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20042
AREA
Bois du Gélinois
abattage et dessouchage en EBC avec projet de renaturation écologique
Accordé le 02/10/20

038-281-20-20043
Paulin CIANCIO
354 rue de la Fontaine

du Merle
réfection couverture, isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20044
Sonia CAMPODONICO
78 chemin du Diday
Piscine de 24,5m² avec terrasse en bois sur dalle béton existante
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20045
Robert DI FOGGIA
198 rue Abbé Cuchet
Déplacement d'une piscine et agrandissement de 25,5m² à 58m²
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20046
Xavier FABREGOULE
303 Rue Léon Porte
Clôture (Muret + brise vue hauteur maximale 1,80 m pvc gris)
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20047
Yves et Bernadette GOARANT
4825 route d'Ezy
ravalement de façade
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20048
Alain DUPLAIX
386 rue du Maupas
Volets roulants électriques aluminium blanc en remplacement de volets bois
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20049
Didier PERRIN
150 rue du Maupas
modification des couleurs des volets pour du gris bleuté
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20050
Yoann SALLAZ-DAMAZ
169 rue du Pailler
Changement fenêtre et porte garage + pose de volet roulant gris sur une fenêtre
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20051
SWEETAIR France
1156 route de la Vanne
Installation de 34 m² de panneaux photovoltaïques en sur imposition à la toiture + 20 panneaux + 2 rangées de 10 panneaux 3,40m x 10m
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20052
Méissa BENHAMMOU
309 Rue Léon Porte
Clôture : 2 piliers hauteur 1,80 m devant l'entrée avec portail coulissant couleur gris largeur 3 m, suivi d'un muret de 50 cm de haut en moellons sur 42 ml, surmonte peu un grillage couleur gris de 1,23 m
Accordé le 05/11/20

038-281-20-20053
Stéphane BISACCHI
129 Rue François Jorquera
Clôture
Accordé le 29/12/20

038-281-20-20054
Philippe CORNU
258 Impasse des Glairons
Piscine
Accordé le 29/12/20



038-281-20-20003-M03
Fanny BORSELLINO et Mickael GONNET
357 rue Léon Porte
Mur de soutènement
Accordé le 29/12/20

038-281-20-20003-M02
Fanny BORSELLINO et Mickael GONNET
357 rue Léon Porte
Modification de l'emprise de la construction, de deux façades et ajout de 9,91m² de surface de plancher taxable
Accordé le 14/08/20

038-281-20-20008
Michael SALAZAR
353 rue Léon Porte
Maison d'habitation de 139,30 m² et garage de 23,80 m²
Accordé le 02/10/20

038-281-20-20003-M01
Fanny BORSELLINO et Mickael GONNET
357 rue Léon Porte
modifications de façades, toitures, clôtures et structure d'une maison d'habitation de 119,20m² et d'un garage intégré de 25,23m²
Accordé le 09/07/20

038-281-20-20007
Sébastien COUDRY et Céline RONGET
355 rue Léon Porte
Maison de 129,73m² et garage de 14,11m²
Accordé le 21/07/20

038-281-20-20006
Véronique MASSON et Alexandre DEGAS
147 chemin du Moulin
Maison de 93,06m² et garage de 20,07m²
Accordé le 21/07/20

038-281-20-20005
SCI de l'Île de Cordey - PARK AUTOS
209 route des Béalières
Démolition d'un bâtiment d'activité de 2271m² et reconstruction d'un bâtiment destinés à l'artisanat (2168m²) et les bureaux qui leurs sont nécessaires (588m²)
Accordé le 09/07/20

038-281-20-20004
Florence BURGIO et Romain BOYER
359 rue Léon Porte
Maison de 106,92 m² et garage de 19,95m²
Accordé le 25/05/20

038-281-20-20003
Fanny BORSELLINO et Mickael GONNET
357 rue Léon Porte
Maison de 118,50 m² et garage de 33,35 m²
Accordé le 25/05/20

038-281-19-20008 T03
SARL Le Clos Saint Jean
1229 et 1231 avenue Saint Jean
Transfert total de KP Promotion à la SARL Le Clos Saint Jean
Accordé le 27/03/20

038-281-19-20008 M02
KP PROMOTION M. Daniel SOTIAUX
1229 et 1231 avenue Saint Jean
Suppression de 14 stationnements
Retiré le 26/06/20

038-281-20-20002
SCI Domaine du Poyet Gaetanne RIVIER
Hameau du Poyet
Réhabilitation d'un ancien corps de ferme en une maison familiale avec deux logements
Refusé le 22/04/20

038-281-19-20001 M01
Christophe REY
30 chemin du Diday
modifications de façades et de toiture
Accordé le 24/03/20

038-281-20-20001
Alexandre DEGAS et Véronique MASSON
147 chemin du Moulin
Maison d'habitation avec garage
Refusé le 23/03/20



038-281-20-20002 M01
SNC Le Marval
55 à 71 Chemin de l'Orphelinat
élargissement d'un chemin piétons entre les lots 2 et 3, suppression du cheminement piétons entre les lots 6 et 7, suppression du terrain de pétanque et modification du plan des travaux sans modification des rejets et raccordements sous domaine public.
Accordé le 02/10/20

038-281-19-20001 M02
SASU Gregory Groll
353 à 359 rue Léon Porte
Modifications de clôtures
Accordé le 12/06/20

038-281-20-20002
SNC Le Marval
55 à 71 Chemin de l'Orphelinat
Ensemble immobilier de 9 lots
Accordé le 09/07/20

038-281-20-20001
SCI Le Chateau
400, 419, 421 et 440 rue de l'Eyrard
Aménagement pour la construction de 4 maisons d'habitation
Accordé le 21/07/20



NAISSANCES

30 avril 2020
Lila GIANASTASIO

1er mai 2020
Luigi SILENO

28 juin 2020
Diego PECH

12 aout 2020
Sacha LOMBARDI

10 novembre 2020
Marceau, Jean-Marie TRANCHAND

14 novembre 2020
Hugo FABREGOULE



DÉCÈS

24 janvier 2020
Rose DIAFERIA

01 avril 2020
Marie FORTUNATO

17 avril 2020
Danièle MOIGNET

21 avril 2020
Paul VIEUX-VINCENT

10 juin 2020
Gisèle SIBILLE

22 juin 2020
Franck BERNARD-GUELLE

18 aout 2020
Jacques KLAEYLE

06 septembre 2020
Henri GROSSI

14 septembre 2020
Marius ACHARD

15 septembre 2020
Monique GILIBERT

16 octobre 2020
Jacqueline GILLES

19 octobre 2020
Anunciacion DIGON ALVAREZ

23 octobre 2020
Christian LESCURE

25 octobre 2020
Louis MARROCCO

25 octobre 2020
Colette MOTTET

27 octobre 2020
Yves FOURNIER

27 octobre 2020
Jean PIERGIOVANNI

28 octobre 2020
Jean-Claude DAUDIN

28 octobre 2020
Albert LESAGE

29 octobre 2020
Paule FARNIER

03 novembre 2020
Renée VALLEE

05 novembre 2020
Eliane RIONDEL

05 novembre 2020
Gertrude CORBAN

05 novembre 2020
Roger DARIER

06 novembre 2020
Ernestine FEGE

08 novembre 2020
Pierre REMOND

08 novembre 2020
Anna GIRARD

13 novembre 2020
Paule THOREND

13 novembre 2020
Filippo AURIA

14 novembre 2020
Simonne BOURBON

14 novembre 2020
Aimée MALSAND

14 novembre 2020
Christian TRICARD

21 novembre 2020
Jean-Paul REPELLIN-PEILLON

23 novembre 2020
Salvatore MAITA

26 novembre 2020
Raphael DESCHAMPS

28 novembre 2020
Lucette FULLEMANN

29 décembre 2020
Marie MESSINA

29 décembre 2020
Renée RIVIERE

Transcription de décès

5 février 2020
Gilbert PEPELLIN (décédé à La Tronche)

10 mars 2020
Denise MOPON (décédée à La Tronche)

11 mars 2020
Jean-Claude BILLON-BERNABEI (décédé à La Troche)

01 mai 2020
Monique SCHWEITZER (décédée à La Tronche)

29 mai 2020
Marina PUIATTI (décédé à Grenoble)

13 juin 2020
Yvette FERNANDE NOE (décédé à La Tronche)

1er aout 2020
Philippe LEGENDRE (décédé à La Tronche)

31 octobre 2020
Jacques RORET (décédé à Grenoble)

17 octobre 2020
Carmina CONDELLO (décédée à Grenoble)

30 octobre 2020
Jean JENOUL (décédé à La Tronche)



Permanences juridiques gratuites

Elles sont disponibles à raison d'une permanence tous les quinze jours. Deux avocats interviennent dans des domaines de compétence complémentaires : dommage corporel, assurances des particuliers, sécurité sociale et protection sociale, santé, procédure civile, sociétés commerciales et professionnelles, droit commercial des affaires et de la concurrence, droit des personnes et de la famille, divorce, droit bancaire et boursier, copropriété et propriété immobilière, immobilier et construction, droit du travail et droit commercial.

Planning des permanences disponible sur www.noyarey.fr - Inscriptions obligatoires en mairie : 04 76 53 82 01

LA MÉTRO À VOTRE SERVICE



L'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC), votre partenaire public en économie d'énergies.

L'ALEC est un outil de proximité auprès duquel le consommateur peut obtenir de l'information. Un outil d'aide à la décision pour qu'il fasse des choix raisonnés et mette en œuvre les actions nécessaires à une meilleure maîtrise de ses consommations et dépenses énergétiques.

L'ALEC est là pour apporter un service adapté aux consommateurs locaux (particuliers, ménages, jeunes consommateurs...) grâce au service INFO ÉNERGIE.

Le service INFO ÉNERGIE apporte un conseil de proximité gratuit et indépendant ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Vous pouvez le contacter pour vous accompagner dans votre projet de construction et de rénovation énergétique et prioriser les travaux, vous renseigner sur les aides financières nationales et locales et vous guider dans le choix d'un professionnel qualifié pour votre projet. Le service INFO ÉNERGIE peut aussi vous informer sur les gestes économes pour réduire vos consommations d'énergie et faire baisser votre facture.

Si vous voulez contacter un conseiller énergie, l'ALEC offre un service dédié aux habitants de la métropole grenobloise avec des conseils gratuits et indépendants sur l'énergie.

Des permanences délocalisées sont organisées à Saint-Egrève :
1er lundi de chaque mois 13h30 – 18h.

ALEC : 14, avenue Benoît Frachon – Saint Martin d'Hères
Sur rdv ou par téléphone au 04 76 14 00 10
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

www.alec-grenoble.org

MAIRIE
75 rue du Maupas 38360 Noyarey
04 76 53 82 01
accueil@noyarey.fr
www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 8h30-12h - 14h30-17h30
Mardi : 8h30-12h - 14h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h - 14h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h - 14h30-16h30

Élu d'astreinte **04 76 53 92 59**
(uniquement en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

SÉCURITÉ - URGENCES

Gendarmerie de Sassenage **04 76 27 42 17**
Police municipale **07 85 69 05 20**
Police secours **17**
Pompiers **18**
SAMU **15**
Numéro d'appel d'urgence **112**
Centre anti-poison **04 72 11 69 11**
Pharmacie de garde **3915**
Secours en montagne **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel **0 800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité **09 72 67 50 38**

SERVICES PUBLICS

École maternelle La Coccinelle **04 76 53 93 82**
École élémentaire Le Mûrier **04 76 53 95 71**
Cantine **04 76 53 87 10**
Réservation cantine **04 76 53 73 74**
La garderie des P'tits Bouts **04 76 53 90 07**
Les Petits Malins **04 76 53 83 62**
Le service jeunesse - APJNV **04 76 53 73 74**
CCAS **04 76 53 82 01**
Bibliothèque **04 76 53 91 17**
Transport à la demande SEMITAG **04 38 70 38 70**
Service local de solidarité **04 57 42 50 00**
Permanences juridiques gratuites :
organisées en mairie sur rdv **04 76 53 82 01**


Élus d'astreinte
04 76 53 92 59

Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex
04 76 59 59 59
www.grenoblealpesmetropole.fr

Voirie et gestion des déchets **0 800 500 027**
Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey
Ouverte du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30,
samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30

Eau potable **04 76 86 20 70**
En cas d'urgence **04 76 98 24 27**

Eaux usées **0 800 500 048**
En cas d'urgence **04 76 59 58 17**

Fourrière animale **04 76 77 07 00**

SANTÉ

Infos Covid-19 **0 800 130 000**
Médecin généraliste : Dr Françoise PAUMIER-DESBRIERES **04 76 43 26 65**
Infirmière : Laurence LAVERRIERE **06 14 01 45 80 - 04 56 85 16 33**
Kinésithérapeute – Ostéopathe et médecine chinoise : Xavier LEJEUNE **04 76 50 68 32**
Kinésithérapeute – Masseur : Thibault KERBOUA **04 76 50 68 32**
Psychologue : Clarisse MONNET **06 87 02 92 97**
Ambulance Belledonne **04 76 53 52 07**
EHPAD Résidence Les Vergers **04 76 86 96 60**
Cabinet dentaire : Dr Marc WOLKOWICZ **04 76 53 92 36**
Pharmacie **04 76 53 91 15**
Pharmacie de garde **3915**
CHU Grenoble **04 76 76 75 75**
Urgences dentaires **04 76 000 666**
SOS médecins **04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24)**
SOS vétérinaires **04 76 47 66 66**

 
Pour tout savoir en premier, sur Noyarey, abonnez-vous à la page facebook ville.noyarey



INFOS NOYAREY - Lettre d'information éditée par la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas 04 76 53 82 01 - noyarey.fr - Dépôt légal : janvier 2021
Directeur de la publication : Nelly Janin Quercia
Mise en page et Photos : Fabrice Grondeau

 Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, auprès de la mairie de Noyarey. Pour vous désinscrire de la lettre INFOS NOYAREY : 04 76 53 82 01

noyarey.fr

